

00001282

## **Décision d'Appel à Candidature Interne Chef(fe) du Service Sectorisation Capacité Pôle Navigation Aérienne**

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n° 35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

### **DECIDE**

#### **ARTICLE UN/- OBJET**

L'Office National Des Aéroports lance un appel à candidature interne pour occuper le poste de **Chef(fe) du Service Sectorisation Capacité** au sein du **Pôle Navigation Aérienne**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées par l'article 3 de la présente décision.

#### **ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE**

##### **1. Mission :**

- Assurer l'étude et la planification de la configuration des secteurs de contrôle aérien (en route et TMA) ainsi que de leur capacité.

##### **2. Activités principales :**

###### **2.1 Volet « technique » :**

- Assurer l'étude et la planification de la configuration des secteurs du contrôle aérien ;
- Etudier l'impact des routes aériennes sur les secteurs et TMA et sur leurs capacités ;
- Contribuer à la définition de la capacité des secteurs du contrôle du trafic aérien d'en route et d'approche ;
- Veiller à la mise à jour de la carte de croisière ;
- Notifier au niveau de l'espace aérien, les points chauds de congestion du trafic aérien ;
- Procéder à la définition des scénarii pour les simulations des situations de trafic aérien d'en route et d'approche ;
- Veiller à la classification des espaces aériens associés aux aéroports du Maroc ;
- Coordonner avec les FIRs adjacentes les nouvelles routes et les points de transfert ;
- Participer à l'évaluation des risques liés au trafic aérien d'en route et d'approche ;
- Participer aux réunions de coordination à l'échelle nationale et internationale.



## 2.2 Volet « gestion des moyens humains » :

- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

## 2.3 Volet « contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

### ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

<b>Niveau d'étude requis</b>	Diplôme de Contrôleur(se) de la circulation aérienne ou Ingénieur d'Etat
<b>Nature de l'expérience recherchée</b>	Expérience minimale de 4 ans en conception de procédures de vol

### ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

### ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à [appel\\_candidature@onda.ma](mailto:appel_candidature@onda.ma) (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **19 Dec 2025** au **02 Janv 2026** date de rigueur. *Rmk*

**Adel El Fabir**  
Directeur Général  
Office National Des Aéroports

